

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de Association Bochages Productions – Les peintres de la plaine
Samedi 6 avril 2014 à Condé en Brie à 14h30**

Personnes excusées : Alain GOUBY

Personnes présentes : Jacqueline GOUBY, Philippe SERON, Jean-Luc LEFRANC, Denis WARTEL, Eric ASSIER, Franck LEROUX.

Comme nous avons précisés l'année dernière, nous avons appliqué la règle de n'aller qu'aux endroits où nous sommes invités ce qui supprime les problèmes : droit à l'image, droits de diffusion, etc....

Depuis que nous appliquons ce système, notre association et ses membres s'en sentent beaucoup mieux.

J'en profite pour remercier de leur gentillesse les personnes qui nous ont invitées à leurs manifestations.

Ateliers peinture

Je rappelle que nous devons laisser propre les locaux mis à notre disposition. C'est pourquoi, les personnes pratiquant la peinture dans l'atelier de Condé en Brie, doivent emporter leurs palettes usagées chez eux.

Les travaux finis à Condé en Brie, c'est la tranquillité gagnée. Après une forte baisse d'effectif, cette année deux nouvelles personnes se sont jointes à nous.

A Château-Thierry, un nouveau papillon blanc est arrivé. Nous avons maintenant Chantal, David, Michel et Remy. Ils nous font passer des très agréables moments.

Le sujet de l'exposition de l'année : « L'avenir » a été un sujet très difficile pour les participants des ateliers, mais que les visiteurs de cette future exposition (dimanche 4 mai 2014 de 10h à 17h à Condé en brie) se rassurent d'autres sujets ont été traités.

Dans nos ateliers, nous avons pratiqué des sujets en commun, des ateliers aquarelle et pastel. Nous pourrons en parler en 2015, si de nouveaux adeptes de ces disciplines sont nés.

Pour 2015, notre exposition tournera autour de la peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, gouache et pastel.

Le sujet sera : « nature et portraits ».

Nous vous donnons rendez-vous le premier dimanche de mai 2015 ?

Site sudaisne.com

Je rappelle que les vidéos sont gratuites lorsqu'elles sont diffusées sur le site de l'association.

Nous remercions de leur soutien, les associations, mairies, artistes, commerces qui ont une page sur notre site.

N'oubliez pas que l'accès au calendrier des manifestations est gratuit.

Trois pages sont hébergées gratuitement :

La radio R2M pour sa collaboration avec notre association

L'association ARBRES de Brasles pour son aide envers les plus démunis.

Le Collectif Sudaisne, contre les huiles de schiste

Pour le renouvellement de pages sur sudaisne.com, nous accordons une remise de 5% si vous renouvelez de vous-même, deux mois avant la date buttoir. La date de renouvellement se trouve en bas de votre page de présentation.

Nous avons eu une demande de stage par une jeune fille faisant des études d'art. Nous avons répondu favorablement et attendons la réponse.

Nous vous invitons à venir nous voir lors :

- de nos ateliers le lundi de 14h à 18h30 à Condé en Brie, le mardi de 14h à 18h30 à Château-Thierry,
- de nos réunions,
- de nos portes ouvertes.

Pas de date à l'heure actuelle pour la Porte ouverte aux ateliers d'art de Château-Thierry.

Le plus gros des dépenses de l'association est la remise à jour des logiciels, les timbres poste et lettres recommandées.

Nous avons maintenant quelques remerciements :

Nicole Jobe, fidèle correspondante de Charly sur Marne

Les peintres des ateliers pour leurs participations aux expositions

Le théâtre'O, les Etangs de Bussiares, qui nous accueillent toujours avec sympathie

Le journal l'Union et Autant en emporte la Marne, fidèles supports de nos annonces

Sans oublier Monsieur Jacques Krabal, Monsieur Jacques LARANGOT et Madame Françoise LAURENT qui nous permettent de continuer nos ateliers en mettant à notre disposition des locaux municipaux, contre rétribution.

L'association Bochages Productions – les peintres de la plaine ne vit que par les cotisations et notre travail qui comprend : animation du site internet, ateliers peinture, arthérapie et bien sûr les cotisations de nos adhérents. Nous ne recevons aucune subvention à l'heure actuelle.

Nos cahiers de la vie de l'association (les 2 ateliers de peinture), les compte-rendus de réunions et le cahier de comptes étaient à disposition de toutes les personnes présentes à l'assemblée générale.

Monsieur Eric ASSIER, nouveau Maire de Condé en Brie, en prenant la parole et après avoir fait l'état des lieux, s'est engagé à rendre la salle plus agréable pour y pratiquer nos activités.

Quant au sujet des conditions d'occupation de la salle, il a été évoqué qu'éventuellement sur décision du conseil municipal et à titre exceptionnel, d'autres associations pourraient l'occuper, à condition de pouvoir mettre tout notre matériel dans une pièce fermée à clé. Le matériel actuellement dans les pièces est entièrement à notre association (chaises, tables, chevalets, escabeau, matériel de peinture, ordinateur, documentation peinture, etc...).

Après concertation avec les membres de l'atelier, il a été convenu que nous ne mettrions pas en péril notre association qui ne reçoit aucune subvention, s'il devait y avoir un loyer à la charge de l'association. Jusqu'à présent, chaque membre versait une cotisation à l'ordre du trésor public pour la participation communale.

Notre Présidente a bien précisé qu'elle se mettait à la recherche de tous les documents signés entre la Mairie de Condé en Brie et elle pour l'occupation de la salle, ainsi que tous les dépos de chèques des participants à la Mairie depuis dix ans.

Fin de la réunion à 17h30.